



Scott, le 29 juin 2022

Réseau Inondations InterSectoriel du Québec  
201, avenue du Président-Kennedy, bureau PK-7430  
Montréal (Québec) H2X 3Y7

**Objet : Appui et contribution au projet de création d'une boîte à outils pour l'aménagement résilient des cours d'eau**

Aux membres du comité d'évaluation du 4<sup>e</sup> appel à projets du RIISQ,

Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est heureux d'offrir son appui à la chercheuse Roxane Lavoie pour le projet mentionné en objet de cette lettre. Son objectif est de développer et de tester un ensemble de démarches novatrices pour la mise en œuvre de solutions d'aménagements résilients dans le cadre de projets pilotes réalisés sur différentes rivières du Québec et de les rassembler en une boîte à outils destinée aux gestionnaires de cours d'eau (OBV, MRC).

Ce projet cadre parfaitement dans les intérêts de notre organisme puisque le territoire du COBARIC est sujet depuis toujours à d'importantes inondations. D'ailleurs, les problématiques des inondations dans des zones habitées ainsi que la dégradation hydromorphologique des cours d'eau (espace de liberté, transport sédimentaire, érosion des sols, etc.) constituent deux des cinq problématiques prioritaires par les acteurs du territoire de notre bassin versant durant les 10 prochaines années.

En effet, à la suite des inondations de 2019, et en date d'octobre 2020, plus de 646 lots avaient été démolis le long de la rivière Chaudière et plusieurs autres étaient à venir. Pourtant, selon Ouranos en 2021, « [s]i rien n'est entrepris dans le bassin de la rivière Chaudière, sur 50 ans, les risques fluviaux pourraient engendrer des dommages d'inondation en eau libre de 39 338 M\$ pour la collectivité, et ce, malgré le retrait de plusieurs lots démolis ou à démolir ».

Il est donc temps de trouver des solutions durables permettant de faire face aux inondations et de mettre en place plus d'actions de restauration hydromorphologique des cours d'eau afin d'assurer des aménagements résilients et résistants pour le futur, et ce sur l'ensemble du bassin versant.

Le COBARIC croit en l'importance de mettre en œuvre des actions concrètes sur le territoire, mais également de les partager aux acteurs. Il est essentiel d'impliquer ces derniers dans la recherche de solutions afin de garantir leur adhésion sociale et un processus de concertation qui permettra de meilleurs changements de comportements dans le futur.

En conséquence, nous considérons que ce projet sera bénéfique à notre milieu et permettra de répondre aux besoins de nos acteurs. Par ailleurs, cette démarche est étroitement liée à plusieurs objectifs de notre plan directeur de l'eau, tels que :

- 2.2.3. Restaurer des milieux hydriques, humides et riverains de même que les écosystèmes qu'ils représentent;
- 2.3.2. Réduire l'apport en sédiments aux milieux hydriques et humides;
- 3.2.3. Soutenir les organisations municipales dans l'élaboration, la mise en place et l'amélioration d'outils et de mesures visant à réduire l'impact des inondations sur les biens et les personnes.

Pour ces raisons, c'est avec plaisir que le COBARIC appuie le projet cité en objet et reconnaît qu'il participera à sa réalisation en tant que collaborateur. Le COBARIC pourra offrir de l'aide technique et des contributions nature au projet pour une valeur de 7 000 \$. Le COBARIC participera également aux rencontres du comité de travail tout au long du projet et assurera sa visibilité au travers ses médias et communications.

Rappelons que le COBARIC a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation de ces usagers.

En espérant voir ce projet se réaliser, veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.



**Véronique Brochu, directrice générale**  
Comité de bassin de la rivière Chaudière